

Communiqué de presse

Pour diffusion

Transition vers une économie circulaire

180 000 \$ POUR AIDER LA SADC DU KAMOURASKA À FAIRE LA TRANSITION VERS UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Saint-Pascal, le 2 février 2018 – La Société d'aide au développement de la collectivité (SADC) du Kamouraska s'est vu accorder une aide financière gouvernementale de 180 000 \$ par l'intermédiaire de la société d'État RECYC-QUÉBEC dans le cadre de l'appel de propositions Transition vers l'économie circulaire (APTEC), aide financière qui lui permettra de soutenir le développement d'une symbiose industrielle sur son territoire. L'annonce a été faite lors d'une conférence de presse tenue en présence de différents partenaires.

Le soutien financier annoncé permettra de faire suite au projet amorcé il y a trois ans qui vise à aider les industries, commerces et institutions (ICI) de la région à se mettre en relation pour faciliter les échanges de matières résiduelles, d'énergie et d'expertise.

La création de ce réseau sera en quelque sorte la pierre d'assise de la mise en œuvre d'un modèle d'économie circulaire. La finalité de ce modèle est de produire moins de matières non valorisables et moins de gaz à effet de serre, tout en permettant aux ICI de générer des retombées environnementales, sociales et économiques pour l'ensemble du territoire de la MRC de Kamouraska.

Rendu possible grâce au Fonds vert, dont les revenus sont principalement issus du marché du carbone, cet appui financier offert à la SADC s'inscrit dans la Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020. Il illustre également, de manière concrète, la volonté gouvernementale de bâtir une économie verte, prospère et durable.

L'économie circulaire : un moteur du développement durable

L'économie circulaire constitue un système de production, d'échange et de consommation visant à optimiser l'utilisation des ressources à toutes les étapes du cycle de vie d'un bien ou d'un service, tout en réduisant l'empreinte environnementale et en contribuant au bien-être des individus et des collectivités. Le concept d'économie circulaire implique la réutilisation, le recyclage et la valorisation des produits tout en visant la minimisation du gaspillage.

Faits saillants

- 180 000 \$ sont offerts à la SADC du Kamouraska pour qu'elle développe une symbiose industrielle.
- Ce financement favorisera le développement économique en créant des occasions d'affaires à partir de résidus industriels.
- La SADC accompagnera les ICI dans l'implantation de stratégies de circularité.
- Déjà treize échanges de matières ont été concrétisés sur le territoire, évitant ainsi l'enfouissement de dix tonnes de matières et l'émission de neuf tonnes de GES.
- Plus d'une centaine d'offres et de demandes de matières, de capacité et d'énergie ont déjà été recensées.

Communiqué de presse

Citations

« Notre gouvernement est fier d'appuyer la SADC du Kamouraska et les acteurs de son économie dans une démarche visant à favoriser une symbiose industrielle sur leur territoire. Les ICI qui participent au projet sont des leaders dans leur communauté et ils sauront démontrer que le pouvoir de l'économie circulaire, c'est la force de son impact positif tant sur l'économie que sur la collectivité et l'environnement. Bref, c'est un bel exemple qui nous permettra de léguer aux générations futures une vision de société sans gaspillage. »

Isabelle Melançon, ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

« Le Kamouraska a toujours été un pionnier en ce qui concerne le développement durable. Cette culture avant-gardiste est très certainement due à l'ouverture d'esprit pour l'innovation d'organismes tels que la SADC et aux différents centres d'expertise présents dans le Kamouraska. Ensemble, ils permettent à la Côte-du-Sud de rayonner dans le domaine du développement durable. »

Norbert Morin, député de Côte-du-Sud et whip adjoint du gouvernement

« En intégrant un système de gestion territoriale des matières résiduelles, la symbiose industrielle permet de gérer en amont les impacts environnementaux et contribue à réduire les gaz à effet de serre en favorisant les filières de proximité, les réseaux complémentaires et l'efficacité énergétique. C'est pourquoi nous avons le plaisir, en tant que société d'État, de soutenir des projets comme celui de la Société d'aide au développement des collectivités du Kamouraska. »

Sonia Gagné, présidente-directrice générale intérimaire de RECYC-QUÉBEC

« Nous sommes convaincus que la gestion des ressources et des matières résiduelles en entreprise doit être considérée globalement et qu'elle a des impacts sur les équipements, la main-d'œuvre et sa formation, l'innovation, la logistique, le transport et la mise en marché, et c'est sur quoi nous allons travailler en partenariat avec RECYC-QUÉBEC dans une perspective de développement territorial. »

Brigitte Pouliot, directrice générale de la SADC du Kamouraska

Pour déployer ce réseau, la SADC peut compter sur ses partenaires locaux que sont Co-éco, la MRC de Kamouraska, Développement économique La Pocatière et Ville Saint-Pascal, et sur ses ambassadeurs que sont Bombardier Transport, usine de La Pocatière, la Fromagerie Le Mouton Blanc, La Compagnie Normand et Biopterre. L'expertise du Centre de transfert technologique en écologie industrielle (CTTEI) situé à Sorel est également très importante pour mener à bien ce projet.

À propos de l'appel de propositions Transition vers l'économie circulaire

L'appel de propositions Transition vers l'économie circulaire, qui découle de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles, est géré par la société d'État RECYC-QUÉBEC et financé par l'entremise du Fonds vert. Une douzaine de projets ont reçu un soutien de ce programme. Pour voir la liste des projets qui ont été soutenus et annoncés à ce jour : <https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/entreprises-organismes/mieux-gerer/appel-propositions-economie-circulaire>.

Communiqué de presse

À propos de RECYC-QUÉBEC

Soucieuse de faire du Québec un modèle de gestion novatrice et durable des matières résiduelles pour créer une société sans gaspillage, RECYC-QUÉBEC est une société d'État créée en 1990 et qui a pour objectif de promouvoir, de développer et de favoriser la réduction, le réemploi, la récupération et le recyclage de contenants, d'emballages, de matières ou de produits ainsi que leur valorisation dans une perspective de conservation des ressources.

À propos de la SADC du Kamouraska

La SADC du Kamouraska est un organisme de développement socioéconomique à but non lucratif financé par Développement économique Canada. Elle est gérée par un conseil d'administration composé de membres bénévoles qui reflètent la diversité du milieu. La variété de ses programmes et moyens d'action lui permet d'intervenir adéquatement auprès des entreprises et des collectivités de son territoire. Le territoire desservi s'étend sur plus de 2 360 km² et comprend les 17 municipalités de la MRC de Kamouraska ainsi que celles de Sainte-Louise et de Saint-Roch-des-Aulnaies, situées dans la MRC de l'Islet.

-30-

SOURCES

Anne-Hélène Couturier
Attachée de presse
Cabinet de la ministre du Développement
durable, de l'Environnement et de la Lutte
contre les changements climatiques
Tél : 418 521-3911

Julien Mercier Caron
Attaché de presse
Député Norbert Morin
Tél. : 418-234-1893

INFORMATION

Brigitte Geoffroy
RECYC-QUÉBEC
Ligne média : 514 351-7838
medias@recyc-quebec.gouv.qc.ca